

La Nature, un investissement sûr !

Réponses aux revendications de Natagora aux différents partis démocratiques et au futur Gouvernement wallon pour une véritable politique de protection et de restauration de la Biodiversité en Région wallonne.

Coordonnées du répondant :

Nom et prénom :

Parti politique :

Fonction :

Mesure 1 : Une stratégie pour la biodiversité !

Partagez vous les préoccupations de Natagora sur ce thème ?

OUI	NON	EN PARTIE
------------	-----	-----------

Commentaires :

Il est important de promouvoir et de protéger la biodiversité. Nous souhaitons rendre possible une cohabitation harmonieuse entre l'agriculture et une politique de respect de la biodiversité.

Proposition : Finaliser et adopter la stratégie wallonne pour la biodiversité pour début 2010

Etes-vous en accord avec cette proposition ?

OUI	NON	EN PARTIE
-----	-----	------------------

Commentaires :

Nous sommes favorable à la mise en œuvre progressive des plans repris dans la stratégie. Nous sommes d'avis que cette mise en œuvre doit, en tous les cas, être amorcée pour 2010.

Avez-vous d'autres pistes pour répondre aux préoccupations de Natagora sur ce thème ?

Il faut éduquer et sensibiliser les citoyens à cette problématique de la biodiversité. Cela passe par des formations dans les écoles, les CPAS, les amicales, etc.

Mesure 2 : Natura 2000 *plus* ou Natura 2000 *moins* ?

Partagez vous les préoccupations de Natagora sur ce thème ?

OUI	NON	EN PARTIE
-----	-----	------------------

Commentaires :

Le MR pense que Natura 2000 est une politique nécessaire. Comme le rappellent les directives « oiseaux » et « habitats », cette politique doit permettre de créer un maillage européen afin de protéger certaines espèces et certains milieux, mais en conciliant les activités humaines, sociales, touristiques et la fonction écologique d'un milieu. Pour le MR, hormis quelques rares milieux bien particuliers (fagnes, pelouses calcaires), les zones Natura 2000 ne peuvent devenir des réserves naturelles intégrales.

Proposition 1 : Réviser l'arrêté mesures générales pour une simplification, une protection plus efficace et immédiate

Etes-vous en accord avec cette proposition ?

OUI	NON	EN PARTIE
-----	-----	------------------

Commentaires :

Les contraintes édictées dans cet arrêté sont suffisantes pour atteindre les objectifs généraux de la politique Natura 2000. Elles seront de toutes façons complétées, suivant les sites, par des mesures particulières. Par contre, il est vrai qu'une simplification administrative serait bienvenue.

Proposition 2 : Financer des subventions pour actions et pas des indemnités pour inactions

Etes-vous en accord avec cette proposition ?

OUI	NON	EN PARTIE
-----	-----	------------------

Commentaires :

Le financement doit en effet être acquis à ceux qui mènent des actions dans les sites mais aussi à ceux qui font face à un manque à gagner suite à la classification de leur propriété en Natura 2000. Dans tous les cas, ce financement doit être équitable et justement proportionné.

Proposition 3 : Protéger de façon ciblée les espèces et habitats les plus rares

Etes-vous en accord avec cette proposition ?

OUI	NON	EN PARTIE
------------	-----	-----------

Commentaires :

Oui, toujours en conciliant les activités humaines et économiques.

Proposition 4 : Evaluer immédiatement de la mise en œuvre de Natura 2000

Etes-vous en accord avec cette proposition ?

OUI	NON	EN PARTIE
------------	-----	-----------

Commentaires :

Oui. On peut parfaitement imaginer que certains sites soient enlevés de la liste ou que d'autres nouveaux sites y soient inclus. Une évaluation périodique (tous les 5 ou 7 ans), en partenariat avec les acteurs locaux (associations environnementales, communes, agents DNF, propriétaires) sera gage d'efficacité de cette politique.

Avez-vous d'autres pistes pour répondre aux préoccupations de Natagora sur ce thème ?

Natura 2000 ne pourra fonctionner efficacement que si les divers intérêts des acteurs sont justement et équitablement conciliés. Le dialogue, notamment au niveau local, revêt dès lors un caractère fondamental. Le financement (compensations + actions) est aussi un gage de réussite.

Mesure 3 : Création de Réserves naturelles : accélérer et innover !

Partagez vous les préoccupations de Natagora sur ce thème ?

OUI	NON	EN PARTIE
-----	-----	------------------

Commentaires :

Il faut envisager d'augmenter la dimension des réserves naturelles mais cela doit se faire progressivement et en fonction des espaces en particulier plutôt que de se fixer un objectif quantitatif de 1000 ha/an.

Proposition 1 : Mobiliser les moyens pour la protection de 1000ha/an

Etes-vous en accord avec cette proposition ?

OUI	NON	EN PARTIE
-----	-----	------------------

Commentaires :

La Région Wallonne est un territoire densément peuplé, à la pression humaine forte. Comme pour la politique Natura 2000, il faut pouvoir concilier les activités humaines avec les impératifs écologiques. Il semble difficile d'établir a priori un objectif chiffré.

Proposition 2 : Réviser les modalités du soutien aux associations

Etes-vous en accord avec cette proposition ?

OUI	NON	EN PARTIE
------------	-----	-----------

Commentaires :

Le MR est favorable à des conventions pluriannuelles, ce qui permet de mener des projets à plus long terme et de stabiliser le budget.

Proposition 3 : Octroyer un droit de préemption au DNF et aux ONG

Etes-vous en accord avec cette proposition ?

OUI	NON	EN PARTIE
-----	------------	-----------

Commentaires :

Le droit de préemption est difficilement généralisable et conciliable avec le droit de propriété. Il doit donc être discuté au cas par cas.

Proposition 4 : Intégrer les objectifs de protection de l'environnement dans la loi sur le remembrement

Etes-vous en accord avec cette proposition ?

OUI	NON	EN PARTIE
------------	-----	-----------

Commentaires :

Agriculture et environnement sont aujourd'hui intimement liés. Le remembrement agricole devra à l'avenir se faire de concert avec les préoccupations environnementales.

Proposition 5 : Développer d'un outil d'échange direct de terrains

Etes-vous en accord avec cette proposition ?

OUI NON EN PARTIE

Commentaires :

Une simplification de la procédure en la matière est capitale pour augmenter le remembrement.

Avez-vous d'autres pistes pour répondre aux préoccupations de Natagora sur ce thème ?

Il est impératif d'enrichir à nouveau le paysage wallon qui s'est considérablement appauvri. Cela passe par une simplification de la procédure, une réforme en profondeur du CWATUP et une sensibilisation des acteurs de terrain.

Mesure 4 : Des plans d'actions pour les habitats et espèces les plus menacés

Partagez vous les préoccupations de Natagora sur ce thème ?

OUI NON EN PARTIE

Commentaires :

Il faut soutenir et approfondir les initiatives européennes en la matière. Nous poursuivons comme objectif la protection de la biodiversité de la faune et de la flore sur l'ensemble du territoire européen dans le respect des prérogatives agricoles. Un juste milieu doit être trouvé entre ces deux pôles.

Proposition : Mettre en œuvre d'un plan de sauvetage des prairies mésophiles

Etes-vous en accord avec cette proposition ?

OUI NON EN PARTIE

Commentaires :

Le MR est favorable à un dialogue entre agriculteurs et environnementalistes plutôt qu'à des mesures de contraintes proprement dites. Une juste information aux agriculteurs sera, dans bien des cas, plus efficace que des interdictions édictées sans explication. La sensibilisation et l'accompagnement jouent ici un rôle très important.

Avez-vous d'autres pistes pour répondre aux préoccupations de Natagora sur ce thème ?

Les prairies sont réellement en danger et le MR l'a parfaitement compris. Il est indispensable de sensibiliser les communes mais également les agriculteurs et les riverains.

Mesure 5 : Espèces invasives : vite, une action coordonnée !

Partagez vous les préoccupations de Natagora sur ce thème ?

OUI	NON	EN PARTIE
------------	-----	-----------

Commentaires :

Nous pensons également qu'il est important de protéger nos espèces autochtones des espèces invasives afin d'éviter leur affaiblissement puis leur extinction. Mais dès lors que nous sommes face à des espèces invasives acclimatées, il faut donner la priorité aux nouvelles espèces. Nous souhaitons agir davantage en amont au niveau de l'information plutôt qu'à la fin du processus où le délogement d'espèces invasives devient coûteux et dangereux pour les espèces autochtones.

Proposition 1 : Mettre en œuvre d'un plan d'action coordonné

Etes-vous en accord avec cette proposition ?

OUI	NON	EN PARTIE
------------	-----	-----------

Commentaires :

Oui. Tant la Région que les communes ont un rôle à y jouer. Les propriétaires de terrains concernés doivent y être sensibilisés.

Proposition 2 : suppression des espèces problématiques du commerce

Etes-vous en accord avec cette proposition ?

OUI	NON	EN PARTIE
------------	-----	-----------

Commentaires :

Il faut en effet favoriser les espèces locales, acclimatées.

Avez-vous d'autres pistes pour répondre aux préoccupations de Natagora sur ce thème ?

Il est indispensable d'agir à la base, au point de vue de l'information et de la sensibilisation des usagers.

Mesure 6 : Une vraie vision pour l'agriculture !

Partagez vous les préoccupations de Natagora sur ce thème ?

OUI	NON	EN PARTIE
-----	-----	-----------

Commentaires :

L'agriculture est au centre des enjeux de notre société et doit occuper la place qui lui revient. La récente crise alimentaire a replacé la fonction économique de l'agriculture au premier plan. Le MR entend promouvoir une agriculture wallonne de production portée par des hommes et des femmes motivés et qui sera apte à répondre aux défis du futur que ce soit en termes de sécurité alimentaire, de lutte contre les changements climatiques ou de production d'énergies renouvelables. Basée sur une gestion durable des ressources naturelles, la stratégie prônée par le MR visera à exploiter les atouts de la Wallonie, région riche en eau et en prairies et comportant des agriculteurs compétents.

Proposition : Adopter un décret organique sur l'agriculture

Etes-vous en accord avec cette proposition ?

OUI	NON	EN PARTIE
-----	-----	-----------

Commentaires :

La politique agricole régionale de la majorité pêche par un manque de créativité comme en témoigne le recours à des instruments peu ciblés, complexes à gérer tant au niveau du bénéficiaire que de l'administration et dont l'effet retour pour les agriculteurs est parfois inexistant.

Avez-vous d'autres pistes pour répondre aux préoccupations de Natagora sur ce thème ?

De par son histoire et le fruit du travail des générations antérieures, la Wallonie dispose d'un capital de base de grand intérêt : races spécifiques, disponibilité de matières premières comme l'herbe, les céréales ou les sous-produits de l'agro-industrie pouvant apporter au niveau belge une réponse au déficit de protéines végétales, etc. L'avenir de l'agriculture wallonne est intimement lié à une meilleure valorisation de ses produits. Le MR considère qu'il n'y a pas d'exclusive par rapport au mode de production à promouvoir, étant donné que chacun a naturellement sa place en fonction des opportunités de marché, du potentiel de production naturel, des moyens humains disponibles et des choix personnels de l'agriculteur. Néanmoins, les produits issus des cultures biologiques doivent mériter une attention toute particulière compte tenu de l'importance qu'ils prennent. La recherche d'une plus grande valorisation ou diversification dans les produits alimentaires et une professionnalisation de la promotion des produits feront également partie intégrante de la stratégie mise en œuvre.

Mesure 7 : Plus de nature dans l'espace agricole au travers de la conditionnalité

Partagez vous les préoccupations de Natagora sur ce thème ?

OUI | NON | **EN PARTIE**

Commentaires :

Le maintien de la biodiversité et la gestion des ressources naturelles que sont l'eau et le sol comptent parmi les nouveaux défis assignés à la politique agricole. Ces éléments porteront dans le futur une part importante de la légitimité des soutiens publics à l'agriculture. Le MR estime toutefois qu'un juste équilibre doit être établi entre les aspirations citoyennes et la viabilité de l'activité agricole.

Proposition 1 : Intégrer la notion de prestations écologiques dans la conditionnalité

Etes-vous en accord avec cette proposition ?

OUI | NON | **EN PARTIE**

Commentaires :

La conditionnalité est un mécanisme qui impose déjà des obligations supplémentaires aux agriculteurs fortement malmenés par la crise. Nous ne souhaitons pas aujourd'hui leur imposer cette obligation en plus. La conditionnalité est un principe qui envisage déjà l'aspect environnemental.

Proposition 2 : Réviser la conditionnalité pour préserver les prairies de valeur biologique du labour

Etes-vous en accord avec cette proposition ?

OUI NON **EN PARTIE**

Commentaires :

Nous sommes plutôt d'avis qu'il faut verser les sommes prévues dans le cadre de Natura 2000 dès l'instant où l'application de la conditionnalité impose déjà des restrictions d'activités sur certaines parcelles.

Avez-vous d'autres pistes pour répondre aux préoccupations de Natagora sur ce thème ?

Pour concilier au mieux environnement et agriculture, nous proposons :

- de maintenir l'interdiction d'importation d'effluents d'élevage afin de préserver le potentiel de diversification des activités agricoles disponible;
- de définir, en concertation avec le secteur, les normes environnementales sur base d'une légitimité suffisante, de critères objectifs et en tenant compte de leur praticabilité sur le terrain, tant pour les instances chargées de leur mise en œuvre que pour les opérateurs économiques concernés (APL, plan de gestion dans le contexte de la directive cadre eau);
- de favoriser les pratiques agricoles respectueuses de l'environnement;
- de fixer les indemnités prévues de manière à couvrir l'entièreté des pertes de revenu subies;
- de verser les sommes prévues dans le cadre de Natura 2000 dès l'instant où l'application de la conditionnalité impose déjà des restrictions d'activités sur les parcelles concernées.

Mesure 8 : Améliorer l'impact des mesures agro-environnementales

Partagez vous les préoccupations de Natagora sur ce thème ?

OUI NON EN PARTIE

Commentaires :

Les mesures agro-environnementales ont une véritable utilité que le MR souhaite promouvoir. Toutefois, il faut être réaliste et accepter que les MAE ont un coût véritable, principalement pour les agriculteurs que nous voulons soutenir en cette période de crise.

Proposition 1 : Rendre la démarche plan d'action obligatoire avec l'octroi de toute MAE

Etes-vous en accord avec cette proposition ?

OUI	NON	EN PARTIE
-----	------------	-----------

Commentaires :

Rendre obligatoire ce plan entraînerait une lourdeur administrative contre-productive que nous souhaitons éviter. Nous sommes plutôt favorable à une politique d'incitation que d'obligation.

Proposition 2 : Meilleure coordination des législations et services pour éviter de subventionner les agriculteurs en infraction

Etes-vous en accord avec cette proposition ?

OUI	NON	EN PARTIE
-----	-----	------------------

Commentaires :

Ce n'est pas une priorité actuellement car nous soutenons les agriculteurs dans le cadre de la crise économique. Le système mis en place a de bons atouts pour fonctionner correctement et nous soutenir. Nous souhaitons nous en tenir à cela pour le moment. Mais il faudra repenser ce mécanisme une fois la crise passée.

Avez-vous d'autres pistes pour répondre aux préoccupations de Natagora sur ce thème ?

Nous souhaitons agir progressivement pour arriver, à terme, à un résultat probant et durable. Il est plus utile de travailler en amont que dans la précipitation à coup d'amendes et d'obligations lourdes pour les agriculteurs.

Mesure 9 : Il pleut de l'azote !

Partagez vous les préoccupations de Natagora sur ce thème ?

OUI	NON	EN PARTIE
-----	-----	------------------

Commentaires :

La problématique des pluies acides fait partie des préoccupations du MR en matière environnementale. Nous souhaitons une action coordonnée entre les différents acteurs concernés (les pouvoirs publics, les agriculteurs et les particuliers) et à nouveau, agir sur la sensibilisation et l'information. A cette problématique, il faut imprimer une vision à long terme, de gestion des cours d'eau et des nappes phréatiques notamment. Il est nécessaire de trouver un terrain d'entente avec les agriculteurs sans compromettre irrémédiablement leur activité.

Proposition 1 : Accorder le statut de zone vulnérable à l'ensemble du territoire wallon

Etes-vous en accord avec cette proposition ?

OUI | **NON** | EN PARTIE

Commentaires :

Le statut de zone vulnérable implique des contraintes qui ne se justifieraient pas partout.

Proposition 2 : Traiter la question des effluents dans les permis d'environnement

Etes-vous en accord avec cette proposition ?

OUI | **NON** | EN PARTIE

Commentaires :

Les effluents d'élevage font déjà l'objet de mesures lors de l'octroi des permis. Par ailleurs, le stockage et l'épandage sont aujourd'hui soumis à une réglementation stricte et conditionnent certaines primes.

Proposition 3 : Réviser la méthode de calcul du taux de liaison au sol

Etes-vous en accord avec cette proposition ?

OUI | **NON** | EN PARTIE

Commentaires :

Le PGDA ayant reçu l'aval de l'Europe, le MR ne voit pas en quoi il serait nécessaire de procéder à l'élaboration d'une nouvelle méthode de calcul. Mais il est évident que les effets ne pourront être démontrés qu'à moyen terme.

Proposition 4 : Contrôler les contrats d'épandage

Etes-vous en accord avec cette proposition ?

OUI | NON | **EN PARTIE**

Commentaires :

Des contrôles s'opèrent déjà. Contrôler plus impliquera des coûts supplémentaires, que l'on ne peut faire porter au secteur.

Avez-vous d'autres pistes pour répondre aux préoccupations de Natagora sur ce thème ?

Le MR rappelle que l'agriculture, pour pouvoir être nourricière et productrice, se doit d'être rentable autant que respectueuse de son environnement. Un juste équilibre se doit d'être trouvé entre la nécessité d'atteindre certains rendements et la protection des sols. L'agriculture ne peut se limiter à être paysagère.

Mesure 10 : Mais où sont donc passés nos vergers ?

Partagez vous les préoccupations de Natagora sur ce thème ?

OUI NON EN PARTIE

Commentaires :

Nous souhaitons donner une véritable utilité aux outils existants pour inciter à la préservation des vergers.

Proposition : Soumettre la destruction de verger haute tige à permis d'urbanisme au sens du CWATUP

Etes-vous en accord avec cette proposition ?

OUI NON EN PARTIE

Commentaires :

Le CWATUP doit aujourd'hui intégrer ce pan qui a été trop longtemps oublié et qui subit aujourd'hui de plein fouet un réel abandon. Il faut conserver le petit patrimoine environnemental.

Avez-vous d'autres pistes pour répondre aux préoccupations de Natagora sur ce thème ?

Nous souhaitons préserver les haies et plus particulièrement les haies remarquables pour structurer le paysage comme dans le pays de Herve.

Mesure 11 : Des forêts mélangées pour faire face aux changements climatiques

Partagez vous les préoccupations de Natagora sur ce thème ?

OUI	NON	EN PARTIE
-----	-----	------------------

Commentaires :

Nous réitérons notre soutien à une biodiversité de la faune et de la flore et dès lors aux forêts mélangées. Nous souhaitons toutefois maintenir une certaine souplesse dans la gestion de ce dossier.

Proposition : Exclure de toute subvention la régénération de peuplements monospécifiques et/ou composés d'essences non indigènes

Etes-vous en accord avec cette proposition ?

OUI	NON	EN PARTIE
-----	-----	------------------

Commentaires :

En fonction des sous-régions et des engagements que prendra le planteur (réalisation possible d'une convention avec la RW).

Avez-vous d'autres pistes pour répondre aux préoccupations de Natagora sur ce thème ?

Nous voulons diversifier le paysage forestier wallon et cela passe également par une politique de sensibilisation et de formation.

Mesure 12 : Pour un réseau de forêts naturelles

Partagez vous les préoccupations de Natagora sur ce thème ?

OUI	NON	EN PARTIE
------------	-----	-----------

Commentaires :

Notre réseau de forêts naturelles est une particularité de notre pays que nous

devons préserver et protéger. Pour cela, insuffler une stratégie cohérente et avec une vision à long terme est indispensable.

Proposition 1 : Octroyer le statut de réserve intégrale à certaines parties des massifs forestiers prestigieux de Wallonie

Etes-vous en accord avec cette proposition ?

OUI NON EN PARTIE

Commentaires :

Oui, mais à la condition qu'un financement suffisant puisse être trouvé.

Proposition 2 : Désigner 20000 hectares de réserves intégrales

Etes-vous en accord avec cette proposition ?

OUI NON EN PARTIE

Commentaires :

Cet objectif doit pouvoir se concilier avec la fonction économique de la forêt. Le secteur du bois est important dans notre région et est appelé à se développer encore (au niveau de la transformation). Il convient donc de disposer de la matière première en suffisance.

Avez-vous d'autres pistes pour répondre aux préoccupations de Natagora sur ce thème ?

Nous ne pouvons pas dissocier de cette réflexion l'aspect énergétique que revêt la filière bois. Dans le cadre du développement des énergies renouvelables, le MR veut soutenir cette filière car elle est performante et adaptée au milieu géologique de la Belgique.

Mesure 13 : STOP au nourrissage de la grande faune

Partagez vous les préoccupations de Natagora sur ce thème ?

OUI NON EN PARTIE

Commentaires :

Dans un esprit du respect de l'équilibre naturel, nous pensons qu'il est important de sensibiliser les chasseurs et les agriculteurs à cette problématique.

Proposition 1 : Interdire le nourrissage en forêt

Etes-vous en accord avec cette proposition ?

OUI NON **EN PARTIE**

Commentaires :

L'interdiction du nourrissage doit être discutée avec les chasseurs et les agriculteurs, par zone, voire par massifs. Il en est de même pour la pose de clôtures. Les conseils cynégétiques doivent être associés à cette démarche.

Proposition 2 : Mettre en place des outils de contrôle des densités de grande faune

Etes-vous en accord avec cette proposition ?

OUI NON EN PARTIE

Commentaires :

Les conseils cynégétiques doivent être associés à cette démarche, sous la houlette de la DNF.

Avez-vous d'autres pistes pour répondre aux préoccupations de Natagora sur ce thème ?

Il faut agir sur l'information et la sensibilisation aux abords des espaces naturels, par exemple en implantant des messages d'information aux abords des forêts.

Mesure 14 : Certification forestière : un vrai plus pour la nature !

Partagez vous les préoccupations de Natagora sur ce thème ?

OUI NON **EN PARTIE**

Commentaires :

La certification forestière est une initiative qui doit se propager davantage.

Proposition 1 : En forêt publique, renforcer les mesures du PEFC afin d'apporter une plus-value par rapport au Code forestier

Etes-vous en accord avec cette proposition ?

OUI NON EN PARTIE

Commentaires :

La certification doit être renforcée (sans être décourageante) et surtout, elle doit être promue auprès du grand public. Le MR juge que tous les marchés publics (travaux, achats, ...) de la Région, des communes, provinces, etc. devraient mentionner obligatoirement la nécessité de fournir un bois certifié.

Proposition 2 : En forêt privée, aligner le PEFC sur les dispositions du Code forestier en forêt publique

Etes-vous en accord avec cette proposition ?

OUI NON EN PARTIE

Commentaires :

Il ne faut pas que les exigences de certification pénalisent le bois wallon, notamment à l'exportation.

Avez-vous d'autres pistes pour répondre aux préoccupations de Natagora sur ce thème ?

Il est impératif d'informer davantage le grand public sur cet enjeu.

Mesure 15 : Sauvons nos rivières !

Partagez vous les préoccupations de Natagora sur ce thème ?

OUI NON EN PARTIE

Commentaires :

Nous avons bien conscience des enjeux environnementaux que représente une gestion éclairée des cours d'eau et nous souhaitons nous y associer. Toutefois, il faut souligner les progrès qui ont déjà réalisés et la nécessité de trouver un juste milieu en la matière.

Proposition 1 : Mettre en œuvre rapidement ma Directive cadre Eau

Etes-vous en accord avec cette proposition ?

OUI NON **EN PARTIE**

Commentaires :

La directive-cadre eau est déjà, en grande partie, en chantier. Les efforts réalisés en Wallonie sont en outre colossaux, notamment pour l'épuration des eaux usées domestiques et industrielles. La qualité biologique de certains cours d'eau est d'ailleurs en hausse depuis quelques temps. Mais il est certains que plusieurs années seront encore nécessaires (notamment en milieu rural).

Proposition 2 : Identifier les tronçons de grand intérêt biologique afin de les préserver ou les restaurer

Etes-vous en accord avec cette proposition ?

OUI NON EN PARTIE

Commentaires :

Les contrats-rivières ont là un rôle important à jouer.

Proposition 3 : Mettre en place un plan ambitieux de restauration de la qualité physique de l'habitat des cours d'eau

Etes-vous en accord avec cette proposition ?

OUI NON EN PARTIE

Commentaires :

Outre du temps, cela nécessitera des moyens importants.

Proposition 4 : Imposer la clôture des prairies pâturées en bordures de cours d'eau

Etes-vous en accord avec cette proposition ?

OUI	NON	EN PARTIE
------------	-----	-----------

Commentaires :

Les agriculteurs concernés doivent absolument en être informés et ils doivent, le cas échéant, pouvoir être aidés dans cette tâche. Les nombreuses opérations-pilotes menées doivent être promues.

Proposition 5 : Interdire l'usage des intrants chimiques - engrais (minéraux et organiques) et pesticides – à moins de 12 m des cours d'eau et l'interdiction d'épandage d'engrais minéraux dans le reste des lits majeurs

Etes-vous en accord avec cette proposition ?

OUI	NON	EN PARTIE
-----	-----	------------------

Commentaires :

Oui, sauf si il y a des contraintes particulières localement.

Proposition 6 : Renforcer les contrôles de conformité des citernes et fosses

Etes-vous en accord avec cette proposition ?

OUI	NON	EN PARTIE
-----	------------	-----------

Commentaires :

Les contrôles semblent suffisants à ce jour. Par contre, les citernes (anciennes) à mazout de certains particuliers présentent un risque important, sans que le contrôle soit systématique. Des mesures doivent être prises là aussi.

Avez-vous d'autres pistes pour répondre aux préoccupations de Natagora sur ce thème ?

Les Régions wallonne et bruxelloise sont confrontées à l'enjeu de la préservation de la qualité de leur eau. A cause d'une densité de population importante et une agriculture intensive, la qualité de l'eau, tant souterraine que de surface, est parmi la plus inquiétante d'Europe. L'Europe impose de nombreuses contraintes au secteur en termes de qualité. Depuis la précédente législature, la Région wallonne respecte scrupuleusement ces critères de qualité. Il s'agit principalement du contrôle de la qualité de l'eau et celle-ci nécessite des moyens très importants. De plus, de nombreux moyens doivent également être mis en œuvre pour garantir cette qualité tout au long de la

production et de la distribution.

Mettre en place des outils afin de protéger les nappes phréatiques et les cours d'eau. Cela implique une obligation d'autorisation pour les captages privés, des mesures spécifiques liées à l'activité agricole, des amendes dissuasives en cas de pollution par des entreprises ou des particuliers négligents, etc. Toutes ces mesures doivent pouvoir garantir en permanence une eau potable de qualité à tous les consommateurs.

Mesure 16 : Une brique dans le ventre et... un petit coup de pouce pour la nature

Partagez vous les préoccupations de Natagora sur ce thème ?

OUI	NON	EN PARTIE
-----	-----	------------------

Commentaires :

L'utilisation du sol et l'urbanisation de celui-ci - pour des logements notamment - sont régis par des règles d'aménagement du territoire. Celles-ci doivent répondre à deux logiques : la gestion parcimonieuse de l'espace d'une part et la gestion de la demande des citoyens en logement, en emplacements d'entreprises, en zones de loisirs, d'autre part.

Durant les vingt dernières années, la Wallonie a connu principalement quatre grands phénomènes en matière d'aménagement du territoire :

- Un grignotage continu des terres agricoles;
- La taille des parcelles de terrains pour du logement n'a cessé de croître avec, à la clé, des réseaux publics de plus en plus longs et coûteux à construire et à entretenir;
- La biodiversité, les paysages et la qualité urbanistique se sont dégradés. Le territoire wallon s'est banalisé et s'est appauvri;
- La dépendance à la voiture a continué à croître fortement avec comme conséquences : une congestion des routes, du bruit, la pollution de l'air et l'insécurité dans les noyaux d'habitats.
- Afin de pouvoir casser cette tendance, une politique d'aménagement du territoire et d'urbanisme ambitieuse doit être mise en place.

Proposition : Mettre en place une taxe à l'urbanisation dont le produit sera affecté à la conservation de la nature

Etes-vous en accord avec cette proposition ?

OUI	NON	EN PARTIE
-----	-----	-----------

Commentaires :

Nous ne souhaitons pas, pour le moment, mettre en place une telle taxe étant donné que les habitations sont déjà frappés par le précompte immobilier et le revenu cadastral. Nous ne souhaitons pas dédicacer une taxe de ce type précisément à la conservation de la nature en raison de l'universalité et l'unicité du budget.

Avez-vous d'autres pistes pour répondre aux préoccupations de Natagora sur ce thème ?

Nous proposons dans notre programme de rénover les plans de secteur et de réactualiser le SDER.

Le MR veut actionner une réforme globale (même progressive) des 23 plans de secteur. Tout comme le SDER, les plans de secteur doivent également être actualisés en vue d'intégrer les nouvelles réalités de notre société.

Mesure 17 : Des plans de secteur revus couleur nature

Partagez vous les préoccupations de Natagora sur ce thème ?

OUI	NON	EN PARTIE
------------	-----	-----------

Commentaires :

Les 23 plans de secteur – adoptés entre 1977 et 1987 – sont fondamentalement obsolètes. Il faut les réviser globalement (même progressivement) pour prendre en compte les nouveaux défis de la société actuelle (environnement, énergie, mobilité, économie, Natura 2000,...) ainsi que le nouveau contexte juridique (directives européennes). Faute de volonté politique, ces plans n'ont pas fait l'objet d'une réforme globale. Pire : ils sont détricotés petit à petit : réforme des ZACC, ZADI, Zones blanches, Zones bleues, Zones militaires, etc. C'est la politique du coup par coup et du très court terme.

Proposition : Mettre à jour le plan de secteur afin s'inscrire les SGIB en zone naturelle

Etes-vous en accord avec cette proposition ?

OUI	NON	EN PARTIE
------------	-----	-----------

Commentaires :

Intégrer les SGIB dans les plans de secteur comme zone naturelle est un des nouveaux défis de notre société que le MR veut relever.

Avez-vous d'autres pistes pour répondre aux préoccupations de Natagora sur ce thème ?

Nous voulons la reconstitution de certains espaces verts en vue de rompre leur état de délabrement, d'abandon ou de réaffectation non réfléchi.

Mesure 18 : La destruction de la nature doit être compensée

Partagez vous les préoccupations de Natagora sur ce thème ?

OUI NON **EN PARTIE**

Commentaires :

Nous ne sommes pas en faveur de la compensation planologique telle que proposée par le Ministre Antoine. Nous soutenons fermement une compensation alternative.

Proposition : Définir les règles de mise en œuvre du principe de compensation

Etes-vous en accord avec cette proposition ?

OUI NON EN PARTIE

Commentaires :

Il faut donner à la compensation un cadre précis, particulièrement dans le cadre de la compensation alternative afin d'éviter toute dérive contraire à la bonne gouvernance.

Avez-vous d'autres pistes pour répondre aux préoccupations de Natagora sur ce thème ?

La compensation doit s'inscrire dans une démarche globale de réforme des plans de secteur. Il est temps d'oser dans ce domaine car le paysage wallon s'appauvrit à grande vitesse.

Mesure 19 : Atténuation des nuisances des lignes électriques pour l'avifaune

Partagez vous les préoccupations de Natagora sur ce thème ?

OUI NON EN PARTIE

Commentaires :

C'est une véritable problématique que l'on rencontre également avec les éoliennes. Nous sommes favorables à une politique en la matière plus réfléchie, cela doit également s'inscrire dans la révision et le nettoyage en profondeur du CWATUP.

Proposition 1 : Adopter une réglementation pour concevoir les pylônes de façon à ne pas porter atteinte aux oiseaux

Etes-vous en accord avec cette proposition ?

OUI	NON	EN PARTIE
-----	-----	------------------

Commentaires :

Une réglementation en tant que telle sur ce sujet est très difficile à réaliser. En revanche, réviser les conditions d'octroi des permis en tenant compte de la trajectoire migratoire, à l'instar de ce qui est postulé pour les éoliennes, est une voie dans laquelle le MR veut s'engager.

Proposition 2 : Envisager l'enfouissement de certaines lignes existantes

Etes-vous en accord avec cette proposition ?

OUI	NON	EN PARTIE
------------	-----	-----------

Commentaires :

L'enfouissement des lignes est une réelle solution aujourd'hui mais son coût est énorme. Nous voulons opérer cet enfouissement de manière progressive afin de ne pas grever davantage le budget énergétique des ménages en cette période de crise.

Avez-vous d'autres pistes pour répondre aux préoccupations de Natagora sur ce thème ?

La décentralisation de la production d'énergie entraîne une multiplication des pylônes électriques. Pour chacun de ces pylônes, un permis est nécessaire. C'est là-dessus que nous voulons agir, ces permis doivent tenir compte de la trajectoire migratoire des oiseaux pour éviter de représenter une trop grande menace pour l'avifaune.

Mesure 20 : Halte aux pesticides

Partagez vous les préoccupations de Natagora sur ce thème ?

OUI	NON	EN PARTIE
-----	-----	------------------

Commentaires :

Il est indéniable que les pesticides ont des effets négatifs sur un environnement que nous cherchons à protéger. Nous voulons protéger l'environnement mais seulement au travers d'un équilibre entre l'activité agricole et la protection de l'environnement.

Proposition 1 : Interdire les herbicides dans les espaces publics

Etes-vous en accord avec cette proposition ?

OUI	NON	EN PARTIE
-----	-----	------------------

Commentaires :

Les administrations régionales opèrent en ce moment de nombreux changements dans leurs pratiques. Les communes doivent être mieux informées (et les agents doivent recevoir une formation spécifique) sur les alternatives à l'utilisation d'herbicides sur la voie publique et les espaces qu'elles gèrent. Le coût doit cependant être équivalent pour ne pas représenter une charge supplémentaire.

Proposition 2 : Accentuer la promotion des alternatives

Etes-vous en accord avec cette proposition ?

OUI	NON	EN PARTIE
------------	-----	-----------

Commentaires :

Tout à fait.

Proposition 3 : Réglementer plus sévèrement la vente aux particuliers et la publicité

Etes-vous en accord avec cette proposition ?

OUI	NON	EN PARTIE
------------	-----	-----------

Commentaires :

Les emballages doivent clairement mentionner les effets sur l'environnement et les endroits où un produit ne peut être utilisé. Les grands conditionnements doivent être réservés aux professionnels.

Avez-vous d'autres pistes pour répondre aux préoccupations de Natagora sur ce thème ?

Au niveau européen, le paquet "pesticides", dossier ouvert depuis 2006 est le fruit d'un accord délicat obtenu au niveau européen à la fin de la Présidence française. Le MR est d'avis que le texte final constitue un compromis acceptable conciliant les préoccupations en matière de santé et de protection de l'environnement d'une part, et, d'autre part, la nécessité de disposer de produits pour assurer une production garantissant quantitativement et qualitativement l'approvisionnement alimentaire. Sur le plan de l'utilisation des produits de lutte, même si d'importants progrès ont déjà été réalisés, notamment dans le secteur agricole, le MR estime que la Belgique doit poursuivre ses efforts au niveau de la recherche, de la formation et de l'encadrement. L'encouragement à un recours raisonné aux produits phytopharmaceutiques ne se limite pas aux agriculteurs mais concerne tous les opérateurs susceptibles de recourir à ces produits, y compris les pouvoirs publics, les gestionnaires privés d'espaces verts et les particuliers.

Merci pour vos réponses !